

Vendredi 18 octobre 2024

Inondations dans la Loire et le Rhône : la CCI mobilisée pour accompagner les entreprises et les commerçants sinistrés

À la suite des intempéries et des inondations qui ont frappé le territoire jeudi, la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, en collaboration avec les autorités locales, met en place un dispositif d'accompagnement pour venir en aide aux entreprises et commerçants impactés. Ce dispositif apporte des solutions concrètes et immédiates pour gérer l'urgence, assurer la sécurité des locaux et faciliter la reprise des activités dans les meilleures conditions.

Ouverture d'une cellule d'urgence

Dès à présent, une ligne directe est ouverte **04 72 40 57 00** (8h00 – 18h00 y compris ce weekend), permettant aux entreprises et commerçants sinistrés de contacter directement un conseiller de la CCI. Un [guide de première urgence](#) est aussi disponible sur le site de la CCI.

Nos conseillers sont disponibles pour :

- ▶▶ Apporter des conseils de premier niveau sur la sécurisation technique des locaux
- ▶▶ Orienter les entreprises dans leurs démarches auprès des compagnies d'assurance
- ▶▶ Faciliter la mise en relation avec les services de l'Etat et les organismes compétents, sous l'autorité de la Préfète de Région : DRFIP, DEETS, URSSAF, etc.
- ▶▶ Informer sur la gestion du personnel (recours éventuel à l'activité partielle)
- ▶▶ Informer sur les aides financières existantes ou qui seront mises en place
- ▶▶ Aider au montage des dossiers de financement, de gestion du sinistre.

Des visites terrain de conseillers et d'élus de la CCI sont prévues la semaine prochaine dans certaines zones les plus sinistrées, afin de faciliter l'accompagnement des chefs d'entreprise et des commerçants en difficulté.

De plus, la CCI met en place de façon exceptionnelle et en lien avec les forces de l'ordre, une action de sécurisation de la zone commerciale de Givors dans les heures qui viennent, par des sociétés de sécurité privée, afin de dissuader toute tentative de vandalisme de locaux.

« Face à cette catastrophe naturelle de grande ampleur, notre CCI se mobilise pleinement pour accompagner les entreprises et commerçants sinistrés. Nous sommes à leurs côtés pour les écouter, les orienter et les soutenir afin qu'ils puissent redémarrer leur activité dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible. » déclare **Philippe Valentin**, Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.